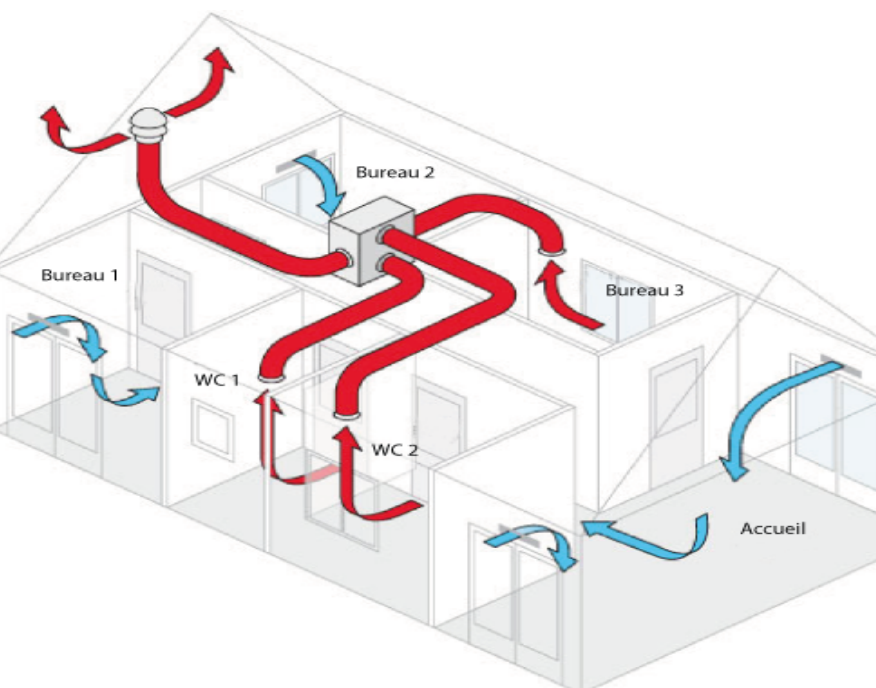


LA VENTILATION MÉCANIQUE CONTRÔLÉE

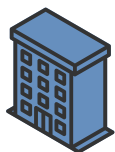
La Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) simple flux assure le renouvellement de l'air dans les bâtiments en extrayant l'air vicié des pièces humides (salle de bains, cuisine, WC), tout en laissant entrer de l'air neuf via des entrées d'air situées dans les pièces de vie.



Pourquoi ?

- Garantir une bonne qualité de l'air intérieur
- Lutter contre les moisissures et l'humidité
- Réduire les pertes de chaleur liées à une aération manuelle
- Répondre aux exigences réglementaires

Pour qui ?



Copropriétés



Bâtiments liés à l'enseignement



Bailleurs sociaux

Les avantages

- Entièrement financée par la Prime CEE
- Qualité de l'air améliorée dans toutes les pièces
- Évacuation efficace de l'humidité et des polluants
- Diminution des déperditions de chaleur
- Installation rapide & maintenance simple
- Compatible rénovation & construction neuve

Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2023, l'audit de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) est **obligatoire** dans de nombreux établissements recevant du public (ERP)

Conséquences en cas de non-respect

- **Sanctions administratives** possibles (mise en demeure, voire fermeture)
- **Risque juridique** en cas de problème de santé lié à la mauvaise qualité de l'air
- **Perte de subventions** ou de financements

Et pourtant...

Un audit QAI est simple et rapide à mettre en oeuvre et peut ouvrir droit à des travaux financés par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), comme l'installation d'une VMC simple flux ou d'un système de ventilation tertiaire.

Durée des travaux :

- 1 journée maximum par local technique ou bâtiment.
- Travaux rapides, sans interruption d'activité, ni gêne pour les occupants.

Matériel installé :

- Bouches d'extraction en pièces humides
- Entrées d'air adaptées à l'usage (menuiseries ou traversées de mur)
- Conduits isolés (conformité RE2020)
- Silencieux acoustique si nécessaire

NOTRE MATÉRIEL : LA QUALITÉ ALDES

Nous installons des équipements de ventilation de marque Aldes, acteur historique du marché français depuis 1925.

- Fiabilité reconnue : systèmes conçus pour durer, avec une longévité éprouvée
- Performance certifiée : débits maîtrisés, conformité RE2020 et HQE
- Discretion acoustique : technologie basse consommation, dès 21 dB(A)
- Idéal pour les ERP : crèches, écoles, bâtiments publics et tertiaires

Un choix de matériel haut de gamme, adapté aux exigences des collectivités et des bailleurs.

Garantie :

- Matériel garanti 2 ans – Installation conforme aux normes RE2020 et HQE

Maintenance :

- Filtration minimale – vérification annuelle recommandée.

Les étapes :



Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site www.aef-groupe.fr